DEPARTEMENT DU CHER



MAIRIE DE NANÇAY 18330

Téléphone : 02.48.51.81.35 E-mail : mairie@nancay.fr

Nombre de conseillers en

exercice: 14

Présents: 9

Votants: 10

Date de la convocation : 21/11/2024

Date d'affichage : 21/11/2024

OBJET : Demande de participation aux frais de chauffage de l'Église

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N°2024 11 015

L'an deux mille vingt-quatre

le vingt-huit novembre à dix-neuf heures,

le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents: Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.

Messieurs BAILLY, LEFEVRE, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés: Madame GUÉRU, Monsieur PERRIER.

Absents: Messieurs BARRÉ, BONNOT, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de demander à la Paroisse Notre Dame des Bruyères de participer à hauteur de 50% du montant de chaque facture d'Antargaz correspondant à la livraison du gaz à l'Église.

Fait à Nançay, le 29 novembre 2024

La secrétaire, Le Maire,

Murielle BOUGIS. Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 29 novembre 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :